Quelle est la durée de la garantie des produits distribués par Sennheiser Canada?

Sennheiser : 2 ans
Sennheiser série Evolution: 10 ans
Sennheiser série Aviation: 5 ans
Neumann : 1 an
Klein & Hummel : 2 ans

Une copie de la facture originale doit être incluse avec votre unité pour valider la garantie; autrement une estimation des coûts de la réparation vous sera communiquée. L'envoi d'un produit pour réparation NE REQUIERT AUCUN NUMÉRO DE R.M.A.

Les produits hors garantie réparés par Sennheiser sont couverts par une garantie de 90 jours (main-d'œuvre et pièces remplacées seulement).